



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier une note d'analyse sur :

La politique macroprudentielle contre l'instabilité financière

Analyser le cadre financier (régulation et cycle financiers, union bancaire) et son interaction avec la politique monétaire mène à des pistes pour leur construction et leur coordination.

La récente crise financière a montré que **la stabilité des prix ne suffisait pas à garantir la stabilité financière**. Les propositions de réforme de la régulation financière se sont alors orientées vers une **politique « macroprudentielle »**, avec une meilleure prise en compte du risque engendré par les interactions entre les établissements financiers.

Le cadre opérationnel de cette nouvelle politique, à travers les instruments envisagés pour la surveillance, le contrôle et la régulation du système financier, nécessite d'importants arbitrages institutionnels. **Au sein de l'Union Européenne, il s'agit d'avancer vers une union bancaire pour assurer la crédibilité du marché de l'eurozone et de mettre rapidement en place la régulation de Bâle III.** Dans un second temps, se pose la **question de la coordination avec la Banque Centrale Européenne de l'autorité de supervision à venir**. La recherche économique récente donne des pistes encourageantes pour la construction et la coordination de leurs politiques économiques respectives.

La combinaison optimale consisterait en une **politique macroprudentielle indépendante**, c'est-à-dire non intégrée à la règle de la politique monétaire ; **contracyclique** ; et **s'accompagnant d'un politique monétaire simple « améliorée »**. Cette politique monétaire devrait prendre en compte, en sus de l'inflation et de la production, l'évolution du levier bancaire, afin de renforcer la lutte contre la procyclicité du système financier.

A l'heure de la construction de l'Union bancaire et de l'extension de la responsabilité de la Banque Centrale Européenne en matière de surveillance bancaire, cette note d'analyse avance **des pistes qui recommandent de s'assurer de l'indépendance de la conduite de la politique macroprudentielle au sein de la BCE par la création d'un comité dédié au sein de l'autorité de contrôle**, dont l'indépendance devra être garantie.

Retrouvez l'intégralité de la note sur

<http://www.strategie.gouv.fr/Les-notes-d-analyses>



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategique



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.